



MAIRIE D'AUNAY-SOUS-AUNEAU

28700

DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR

Téléphone : 02 37 31 81 01

Courriel : mairie@aunay-sous-auneau.fr

Arrêté n° 13/2026 – Nomenclature n°6-1

Le Maire d'Aunay-sous-Auneau,

Vu la convention signée le 11/02/1987 entre la Commune d'Aunay-sous-Auneau et le District de Football d'Eure-et-Loir,

Vu l'article 1 de cette convention,

Considérant les intempéries importantes et prolongées, et estimant que plusieurs rencontres de football risqueraient d'affecter gravement l'aire de jeu du terrain municipal de football le 14/02/2026 et le 15/02/2026.

DÉCIDE

Article 1 : Toutes les rencontres prévues à ces dates seront annulées.

Article 2 : Le District d'Eure-et-Loir sera avisé de cette décision par courriel.

Fait à Aunay-sous-Auneau le 13/02/2026

Le Maire,
Julien PICHOT



Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de :

- L'envoi en Préfecture le :
- La réception en Préfecture le :
- L'affichage en Mairie le : 13/02/2026
- La notification le : 13/02/2026
- Mise en ligne sur le site internet municipal le : 13/02/2026